Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FICHE DE POSTE

Mise à jour : 22 mars 2010

DENOMINATION DE L'EMPLOI
Inspecteur hygiène et sécurité

POSITION DANS LA STRUCTURE
Rattaché à l'Inspection générale des affaires sociales

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE
Tour Mirabeau - 39/43 Quai André Citroën - 75739 PARIS CEDEX 15 – Métro : Javel-André Citroën (ligne 10) RER C : Javel et Bus 88-62

NATURE DE L'EMPLOI	
Emploi existant	Titulaire actuel : Mme. Pascale EZAN-PENOT
Niveau : catégorie A, directrice adjointe du travail	

DESCRIPTION DU SERVICE

Mission de la structure où se situe l'emploi :
Corps interministériel de contrôle, l'Inspection générale des affaires sociales assure :

- une mission générale d'évaluation des politiques publiques conduites par les ministères sociaux chargés de la sécurité sociale, de la santé, de l'action sociale, de la famille, de la ville, du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et de la lutte contre l'exclusion,
- le contrôle supérieur des services ou organismes publics ou privés qui concourent à la protection sociale
- des missions d'enquête et d'audit qui permettent d'éclairer le Gouvernement sur l'existant et de suggérer des évolutions souhaitables du cadre législatif et réglementaire
- La Mission permanente de coordination de l'inspection hygiène et sécurité dans les services des ministères chargés du travail et de la santé, et dans les établissements publics administratifs sous leur tutelle, lui est rattachée, conformément à l'arrêté du 21 avril 1997.

Position dans la structure :
Fonction transversale des services, assurée dans le cadre d'une équipe de 4 IHS pour l'ensemble de l'hexagone, des DOM et CODOM, ayant des statuts professionnels différents et des parcours professionnels complémentaires

Informations à voir : Site Intranet
http://www.intranet.sante.gouv.fr/900/InspectionGeneraleAffairesSociales/Lessentielsur/MissionspermanentesdelIGAS/Inspectiondelhygineetdelascuritlhs/index.htm

DESCRIPTION DU BUREAU

La mission est chargée de coordonner les interventions des membres de l'inspection « hygiène et sécurité » créée auprès de la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports pour contrôler notamment l'application de la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité par l'administration centrale, les services déconcentrés et les établissements publics sous tutelle, jusqu'à présent dans l'ensemble du secteur relevant des ministères chargés du travail et de la santé. Son champ et son organisation sont susceptibles d'évoluer dans le cadre des réformes de l'Etat en cours.

- Contrôle de l'application de la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité sur l'ensemble des sites visés.
- Conseil des chefs de service dans le domaine de la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité du travail.
- Proposition de toute mesure de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité.
- Intervention en cas d'urgence pour proposer au chef de service des mesures immédiates jugées par eux nécessaires.
- Demande d'intervention de l'Inspection du travail en cas de désaccord sérieux et persistant à propos d'une situation de travail présentant un risque grave pour la santé et la sécurité des agents.

Textes de référence :

- décret n° 82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique, modifié ;
- accord « Santé au travail dans les fonctions publiques » de novembre 2009 ;
- arrêté du 21 avril 1997 fixant les conditions de rattachement des fonctionnaires chargés d'assurer les fonctions d'inspection en matière de sécurité au service de l'Inspection générale des affaires sociales.

Moyens :

- 2 membres de l'IGAS, co responsables de la mission
- 4 inspecteurs de l'hygiène et de la sécurité (outre le titulaire du poste, 2 médecins généraux de santé publique et 1 ingénieur général du génie sanitaire).

CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI A POURVOIR

Le titulaire du poste, dans l'exercice de ses fonctions, est rattaché à l'Inspection générale des affaires sociales.

Ce poste, qui exige une possibilité importante de se déplacer sur l'ensemble du territoire national, implique un travail en équipe avec les autres inspecteurs hygiène et sécurité, et la participation aux commissions et groupes de travail relatifs à l'hygiène et à la sécurité.

Dans l'exercice de ses fonctions, le titulaire de ce poste est en relation avec :

- Les directeurs et chefs de service.
- Les bureaux de la sous direction du droit du personnel et des relations sociales (DRH2) de la D.R.H. et de la sous direction des carrières et des compétences de la D.A.G.E.M.O.
- Le bureau des affaires générales et les responsables hygiène et sécurité des différents services.
- Les responsables hygiène et sécurité des différents services.
- Les médecins de prévention.
- Les agents chargés de la mise en œuvre de l'hygiène et de la sécurité (A.C.M.O.).
- Les représentants du personnel aux CHS nationaux et locaux.
- Les services d'inspection de l'hygiène et sécurité d'autres ministères, notamment des ministères économiques et financiers pour les DIRECCTE, et du ministère de la jeunesse et des sports pour les DRJSCS et les DDCS.

PROFIL SOUHAITE

Corps :

Fonctionnaire appartenant au corps de l'inspection du travail, au moins directeur adjoint du travail ou inscrit au tableau d'avancement de ce grade

Connaissances et expériences attendues

Expérience et formation :

- Expérience d'au moins 5 ans en section d'inspection du travail.
- Pratique et intérêt marqué pour la santé et le bien-être au travail et l'amélioration des conditions de travail, et pour les relations avec les institutions représentatives du personnel.
- Bonne connaissance de l'organisation et du fonctionnement de l'administration.
- Grande autonomie dans la pratique de l'outil informatique et dans l'organisation administrative personnelle.
- Aptitude à la mobilité géographique : nombreux déplacements à prévoir sur l'ensemble du territoire, avec une résidence administrative à Paris.

Qualités souhaitées

- Capacité de travailler en équipe, en interne et dans un cadre interministériel, mais aussi de faire face seul à des situations complexes.
- Sens de l'initiative, de l'organisation, de l'autorité, capacités relationnelles développées.
- Aptitude à la gestion de dossiers sensibles, au management et à l'appréhension des risques psychosociaux, et à la négociation.
- Sens pédagogique et esprit de synthèse.
- Equilibre, pondération et objectivité.

SUJETIONS PARTICULIERES

Eu égard à la spécificité des travaux de l'IGAS et à l'extrême confidentialité qui s'y rattache, le titulaire du poste à pouvoir sera tenu à une stricte obligation de réserve et à la plus grande discrétion.

Avertissements :

Le poste ne donne aucune vocation à intégrer le corps de l'inspection générale des affaires sociales.

Le recrutement donnera lieu à une procédure de pré sélection, puis de sélection qui aura lieu le vendredi 23 avril, organisée par l'IGAS. Transmettre un Curriculum vitae et la dernière fiche d'évaluation, préciser le numéro de téléphone direct et l'adresse électronique.

Le titulaire du poste, qui devra être immédiatement opérationnel sur le terrain (compte-tenu de son origine professionnelle), avec l'appui de ses collègues et des co responsables de la mission, bénéficiera d'une formation organisée d'octobre 2010 à janvier 2011, à Marcy-L'étoile, par l'INTEFP.

CONTACTS

Daniel LEJEUNE, Inspecteur général des affaires sociales, co responsable de la mission.
Tel : 0607983556 daniel.lejeune@igas.gouv.fr
Josiane GARCINI – Secrétaire générale de l'IGAS – Tél. : 01.40.56.66.88
Claudine GAZONNEAU – Responsable RH/Formation IGAS – Tél : 01.40.56.84.37
Sylvie DOULUT, Chef de la section « Inspecteurs et contrôleurs du travail » DAGEMO - Tél : 01.44.38.36.93

Pascale EZAN-PENOT, Inspectrice Hygiène et Sécurité, Tel : 0610749556

pascale.ezan-penot@igas.gouv.fr